



garde pendant les vacances

Par **melmayalan**, le **26/02/2012** à **22:54**

bonjour,alors voila je suis separee depuis 2 ans et divorcee depuis 4 mois.Nous sommes separee en tres grande parti a cause de mes beau parents ils se sont meler de notre vie pendant des annees jusqu au jour ou nous avons decidee de se mariee ou il fallait qu il decide de tout de ma robe,des invitees,du traiteur ils ont reussi a que mon mari annule le mariage.bref j aimerai vous racontez mais c est clair que se serai long en bref j ai perdu et souffert pendant 7 ans par leur faute . une fois que ma fille est nee ils se l emparaient elle ne touchai par terre et ils n arretaient pas d etre derriere nous pour notre education l alimentation.Se sont des gens qui font du naturiste on c est pris la tete car il voulai emmenee faire du naturiste avec ma fille , de plus ils la faisait dormir ma fille dans leur lit avec eux, bref ont en pouvaient plus ils ne voulaient rien comprendre ni entendre mon ex mari a coupee les ponts ca ete un cauchemard.Tout ca pour dire que notre mariage a ete une catastrophe, aujourd hui ont s entendai pas trop mal il a decidee de reprendre contacte avec eux j avais donnee des condition car apres tout se qu ils avait fait j avait peur pour mes enfant mon ex mari prend les enfant pour les grande vacances et il veux que pendant ses semaines par ce qu il va travailler qq jour et bien il veut que ca soi eux qu ils les prennent la premieres semaines et j ai deja fait enormement de consesion je ne voulais pas qu ils voient mes enfant sans sa presence et il me menne la vie dur car je n accepte pas devrai t il pas normelement du faite que se soi ses jours de garde les prendre lui et non d autre je suis desolee du texte aussi long mais je suis vraiment mal meerci de votre reponse

Par **Laure11**, le **27/02/2012** à **11:41**

Bonjour,

Si le père souhaite donner les enfants à ses parents pendant les jours de visite et d'hébergement fixés par le JAF, c'est tout-à-fait son droit .

Ce que le père fait pendant ses droits de visite ne vous regarde pas.

Cordialement.